# VICTOR LAMY Horticulteur et céramiste à Caen



### Table des matières

1.	Ascendance de Victor Lamy	3
	De 1907 à 1920	
	2.1. Emplacement du terrain horticole de la famille LAMY	
	2.2. Guerre 14 18	
	2.3. Décès des grands parents de Victor Lamy	
3	De 1921 à 1928 - Les LAMY Horticulteurs et fleuriste	
٠.	3.1. Qui est Ernest Roguier ?	
4.	de 1929 à 1939 - Les LAMY horticulteurs et céramistes	
	4.1. Création d'une Société « céramique d'art du Moulin au Roi, M. Vautier et Cie »	7
	4.2. Autorisation préfectorale pour la construction de fours et d'une cheminée 1930	
	4.3. Cession des parts en avril 1930	
	4.4. Construction du four et de la cheminée	
	4.5. Première mention dans un article pour Victor Lamy céramiste en septembre 1930	9
	4.6. Distinction à l'exposition artisanale de Caen en 1932	. 10
	4.7. Adoption des (grands) enfants Lamy par Joséphine Michel en 1934	. 10
5.	L'atelier de faïencerie Lamy au 79 rue du Gaillon de 1931 à 1939	.12
	5.1. Plan de l'atelier de faïencerie et équipements	
	5.2 Plan d'ensemble établissement horticole – atelier de faïences d'art – maisons et communs	13
	5.3. Moules et modèles	. 13
	5.4. Qui était René Thurin ?	. 14
	5.5. Carte de visite de Victor Lamy	. 15
6.	Production de 1930 à 1939	.16
	6.1. Inventaire – 32 pièces	
	6.2 Analyse des 32 pièces	
	6.3. Les décoratrices de la faïencerie LAMY	
	6.4. Qui était JIMM ?	
7.	Guerre 1939 1944	.29
	7.1. Arrêt de la faïencerie	
	7.2. La famille Lamy paye un lourd tribut lors du débarquement en Normandie	
8.	1945 à 1986	
	8.1. Expropriation des terrains de la rue Gaillon	
	8.2. Déménagement rue de la Délivrande puis rue d'Hérouville	
	8.3. Plans des lieux rue d'Hérouville	
9.	Bibliographie et chronologie sommaire de Victor Lamy	.33
Αı	nnexes	.34
	Annexe 01 – arbre généalogique simplifié de Victor Lamy	
	Annexe 02 – Autorisation de la préfecture pour la construction d'un four et d'une cheminée	
	Annexe 03 – Cession des parts de Pierre Jean lamy dans la société d'art céramique	
	Annexe 04 – Description des modèles	. 37

### Remerciements

Je tiens à remercier les Archives Départementales du Calvados pour ses différents services en ligne très ergonomiques : état civil ; registres militaires ; recensements ; cadastre ; délibérations municipales ; Presse ; Revues et périodique, etc...

Et surtout l'ensemble du personnel de la salle d'accueil des Archives Départementales pour leur disponibilité et leur aide précieuse.

Un grand merci à Madame Rita Martel-Euzet pour les échanges sur Victor Lamy et son analyse graphologique et à François Toumit pour sa documentation iconographique sur Lamy

# 1. Ascendance de Victor Lamy

Pierre Désiré Lamy, jardinier, épouse le 16 juin 1874 Victorine Launay, à Fougères (Ille-et-vilaine). 6 semaines plus tard, naît Pierre Jean Marie Lamy à Fougères le 1<sup>er</sup> août 1874.

Puis, un an après naît leur second enfant, Victorine le 17 août 1875 toujours à Fougères.

Leur troisième enfant Félicité naîtra à Caen au 90 rue de Bayeux le 18 novembre 1879. Mais elle décédera 9 mois plus tard 15 août 1880 au 22 rue des capucins (actuellement rue Caponière).

Lors du recensement de 1891, La famille habite au 36 rue du Gaillon prolongée (en bleu sur la carte ci-dessous.

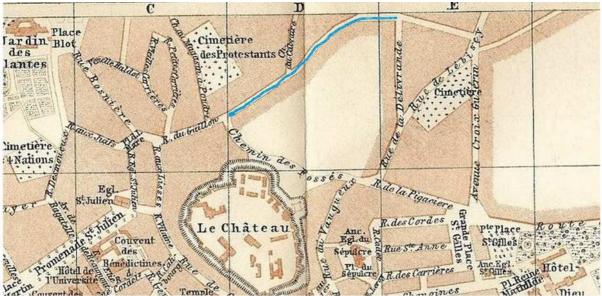


Figure 1 - extrait plan de Caen 1895 - rue du Gaillon prolongée en bleu sur le plan

Lors de ce recensement de 1891, Pierre Désiré Lamy a 40 ans. Il est jardinier. Il vit avec sa femme et son fils Pierre, âgé de 16 ans jardinier, lui aussi. Leur fille, Clémentine âgée de 15 ans est aussi présente au foyer.

Mais cette dernière décède à 18 ans le 2 septembre 1893 au domicile familial, rue du Gaillon prolongée.

Pierre Jean Marie Joseph reste donc le seul enfant du couple.

Lors du recensement de 1896, le numéro dans la rue du Gaillon prolongée est passé de 36 à 41. Le métier de Pierre Désiré Lamy est passé de jardinier à horticulteur.

Pierre Jean Marie Joseph se marie le 18 septembre 1897 à Boulon avec Berthe Boulent. Il est aussi horticulteur. Le couple demeure rue du Gaillon prolongée avec les parents de Pierre jean Marie Lamy.

De cette union vont naître trois enfants :

- Désiré Joseph Emile Lamy né à Caen le 9 octobre 1898.
- Victor François Pierre Lamy né le 10 août 1899.
- Louis Maurice René Lamy né le 10 avril 1901.

Lors du recensement de 1901, les trois générations sont présentes.

Lors de la naissance de Louis Maurice, l'adresse du foyer familial est rue du Gaillon prolongée au numéro 43.

Berthe Boulent, l'épouse de Pierre Jean Marie Joseph, décède le 30 octobre 1905. Les enfants Désiré, Victor et Louis sont respectivement âgés de 7, 6 et 4 ans.

Pierre Jean Marie Joseph se remarie en seconde noce avec Louise Désirée Joséphine Michel le 7 septembre 1906. Son prénom d'état civil est Louise mais son prénom usuel est Joséphine comme l'atteste plusieurs documents. Joséphine Michel est native, comme l'épouse défunte, de Boulon. Pierre Jean Lamy et Joséphine Michel n'auront pas d'enfants en commun. Ils élèveront les trois frères issus du précédent mariage.

### 2. De 1907 à 1920

La famille Lamy se consacre à l'horticulture. Le terrain horticole est rue du Gaillon prolongée et a proximité de la rue du Moulin-au-Roy.

## 2.1. Emplacement du terrain horticole de la famille LAMY

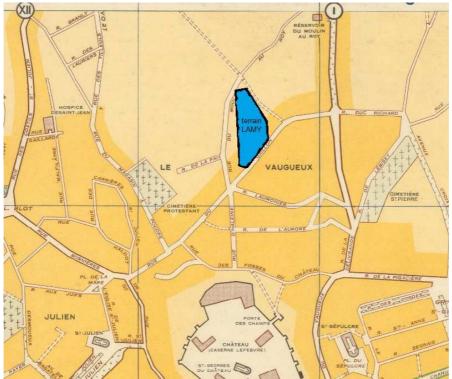


Figure 2 - emplacement du terrain horticole de la famille Lamy (extrait carte Michelin plan de Caen 1942)

S'il fallait situer aujourd'hui, l'emplacement du terrain horticole de la famille Lamy, il serait positionné sur le campus de l'Université de Caen à cet emplacement (cercle rouge) approximativement :



Figure 3 - cercle rouge: emplacement historique du terrain horticole de la famille Lamy (extrait Google maps)

### 2.2. Guerre 14 18

<u>Pierre Jean Marie LAMY</u>. Il est père de trois enfants, Désiré, Victor et Louis. Il est âgé de 40 ans en 1914.

Il est maintenu dans le service auxiliaire par la commission de réforme de Caen, le 17 novembre 1914. Il est ensuite appelé à l'activité au 23<sup>e</sup> Régiment le 17 novembre 1915. Il est nommé caporal le 15 mai 1916. Il est ensuite détaché agricole le 1<sup>er</sup> juin 1917. Et est envoyé en congés illimités de démobilisation le 7 janvier 1919.

<u>Victor François Pierre LAMY</u>. Il est incorporé à compter du 16 avril 1918. Il passe au 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 21 août 1918 puis au 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 17 février 1919. Il est soldat de 1ere classe le 12 juillet 1918, caporal le 9 juillet 1919, sergent le 9 octobre 1919. Il passe ensuite au Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc le 5 octobre 1920. Il est renvoyé dans ses foyers le 21 mars 1921

### 2.3. Décès des grands parents de Victor Lamy

En 1920 à deux semaines d'intervalle, décèdent Pierre Désiré Lamy (28 mai) puis Victorine Launay épouse Lamy (8 juin).

### 3. De 1921 à 1928 - Les LAMY Horticulteurs et fleuriste

De 1921 à 1928 les membres de la famille Lamy continuent leur travail d'horticulteur ou de fleuriste.

Les trois fils de Pierre Jean Lamy vont se marier en 1925 et 1926

Le 5 mai 1925, Louis Désiré Lamy épouse Marie-Joseph Roulier. Il est horticulteur et habite la rue du Moulin-au-roi qui est très proche de la rue du Gaillon

Le 17 juin 1925, Désiré Joseph Lamy épouse Madeleine Marie Bodin. Il sera fleuriste

Le 11 septembre 1926, Victor Lamy épouse Yvonne Tourmente. Il sera horticulteur et céramiste.

Quelques articles de journaux signalent les prix reçus pour leurs décorations florales, lors des fêtes nautiques, notamment en 1924 et 1927.

Rien ne prédestine un des membres de la famille à exercer le métier de céramiste, malgré le fait que certains horticulteurs fabriquent leurs propres pots de fleurs.

Une rencontre va pourtant lancer le père Pierre Jean Lamy et son fils Victor dans l'aventure de la céramique. C'est la rencontre avec Ernest Roguier qui va devenir leur voisin en 1928.

### 3.1. Qui est Ernest Roguier?

Philippe Ernest Roguier est né le 15 mars 1872 à Pantin. Si son premier prénom d'état civil est Philippe, son prénom usuel est Ernest.

Il est le fils de Jean Charles Roguier et Marguerite Fournet qui se sont mariés à Pouilly les fleurs dans le département de la Loire, le 31 août 1864.

Ernest Roguier est le directeur gérant des Nouvelles Galeries et du grand bazar de Caen.

Les Nouvelles Galeries et le Grand Bazar font partie d'une chaîne de magasins qui a été lancée par la famille Démogé à Saint Etienne en 1866.

Le grand Bazar et les Nouvelles Galeries s'installent à Caen en 1897.

Ernest Roguier prend ses fonctions en 1916 ou 1917. Il habite au 8 place Gambetta qui est aussi la place de la préfecture.

Ernest Roguier s'intéresse à la céramique car dès le 5 mai 1917, il créé avec plusieurs associés, dont le céramiste caennais René Brenner, une société civile sous la dénomination « société civile d'Etudes et d'exploitation des procédés René Brenner » Cette société a pour objet :

L'achat, la mise au point et en valeur des procédés céramiques découverts, préparés, organisés ou perfectionnés par M. René Brenner, l'un des sous-signés

la mise au point et en valeur de tous les perfectionnements qui pourraient être apportés dans l'avenir par M. René Brenner aux procédés actuellement apportés.

L'achat, la mise au point et en valeur de tout procédé intéressant directement ou indirectement la céramique.

La mise en exploitation et l'exploitation des divers procédés et perfectionnements ci-dessus crées ; La société sera liquidée deux ans plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1919. Ernest Roguier en sera le liquidateur.

En 1927, il déménage de la place Gambetta pour venir s'installer au 10 rue Moulin-au-Roi. Il devient donc un voisin proche de la famille Lamy (voir <u>emplacement</u>). Il va créer avec Pierre Jean Lamy et Marcel Vautier une société de production et de vente de céramiques.

Pourquoi cet intérêt de la part d'Ernest Roguier pour la céramique ? Il peut y avoir plusieurs raisons :

- un intérêt purement personnel ;
- un intérêt pour les magasins dont il est le directeur gérant qui vendent traditionnellement de la faïence. Cette offre peut correspondre aux besoins de la population locale et aux touristes ;
- un intérêt pour l'ensemble de la chaîne de magasins. En effet, la chaîne concurrente des magasins du « Printemps » a lancé un atelier de création en 1912 dénommé « Primavera ». Cet atelier va connaître, après la Première Guerre mondiale, un développement rapide. L'objectif de cet atelier est de rendre accessible à tout le monde, des objets utilitaires, décoratifs, qui soient beaux, modernes et de qualité.

### 4. de 1929 à 1939 - Les LAMY horticulteurs et céramistes

### 4.1. Création d'une Société « céramique d'art du Moulin au Roi, M. Vautier et Cie »

La proximité du voisinage entre Pierre Jean Lamy et Ernest Roguier qui ont quasiment le même age (respectivement 55 et 58 ans) va amener les deux hommes a envisager la création d'une société avec un céramiste, Marcel Vautier.

Un acte sous signatures privées en date à Caen du 20 août 1929 a été constitué entre messieurs Pierre Jean Marie Lamy, horticulteur, Ernest Roguier directeur des nouvelles galeries et Marcel Vautier, céramiste, coopérants, une société à responsabilité limitée ayant pour objet la création, l'installation et l'exploitation d'une industrie de céramique, la fabrication et la vente de tous produits céramiques et en général toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant à l'industrie de la céramique.

Cette société a été constituée sous la dénomination « *Céramique d'art du Moulin au roi, M. Vautier et compagnie* » au capital de vingt cinq milles francs divisé en vingt cinq parts de mille francs chacune. Le siège de la société a été établi à Caen, rue du Gaillon n°53 et la durée de la société a été fixée à vingt années à partir du jour de sa constitution définitive. Cette société a été régulièrement publiée.

D'après le contrat, la fabrique de céramique devrait donc être implantée sur le terrain horticole des Lamy.

Une demande de construction de fours et d'une cheminée est donc envoyée à la préfecture le 16 septembre 1929.

### 4.2. Autorisation préfectorale pour la construction de fours et d'une cheminée 1930

Suite à la demande du 16 septembre 1929, la société « céramique d'art du Moulin-au-Roy », est autorisée le 10 janvier 1930, à construire des fours et une cheminée, aux principales conditions suivantes :

- 1 Les fours seront placés à distance convenable de toutes parties inflammables de constructions et isoles des constructions isolées par des tiers, de manière à éviter tout danger d'incendie et à ne pas incommoder les voisins par la chaleur.
- 2 Les gaz dégagés et les fumées seront évacués au dehors de façon à ce que le voisinage ne soit pas incommodé.
- 3 les appareils de broyage et de mélangeage seront installés de manière à ne pas incommoder le voisinage par le bruit, par les trépidations ni par la dispersion des poussières.

Le texte complet est en annexe 2

### 4.3. Cession des parts en avril 1930

Six mois après la création de la société, Pierre Jean Lamy souhaite se retirer de la société en cédant ses parts. La cession de ses huit parts aux deux autres associés se fera devant notaire, Me Jean Homet, le 1<sup>er</sup> avril 1930.

Le texte complet de cet acte est en annexe 3

Pourquoi cette reculade?

Pierre Jean Lamy n'a pas vu l'intérêt de l'association sans que l'on en connaisse les raisons.

Il va néanmoins avec son fils développer ce nouveau domaine d'activité en complémentarité à celui d'horticulteur.

### 4.4. Construction du four et de la cheminée

Malgré le départ de la société céramique du Moulin-au-roi, Pierre Jean Lamy va procéder à la construction du four. Va-t-il s'adresser à des céramistes locaux pour ce faire. Si c'est le cas, il semblerait que René Brenner soit le plus qualifié pour répondre à cette demande. René Brenner

aurait pu aussi aider les débuts de céramique de la famille Lamy. Cela expliquerait aussi que les émaux de certaines pièces de Lamy ressemblent aux pièces de René Brenner. Le dessin des coupes du four (dessiné en 1945) est visible ci-dessous :

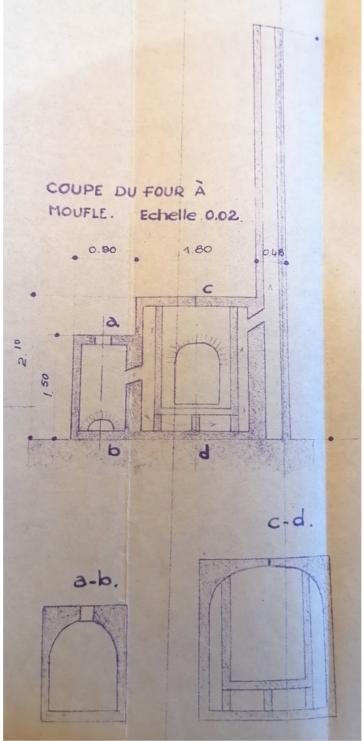


Figure 4 - coupes du four de la famille LAMY - dessin de 1945 (A.D.14)

Le four de céramiste avec chauffage au charbon.

Les dimensions extérieures sont de 1,80 m x 1,80 m et 2,10 m de hauteur.

Les dimensions intérieures sont de 1mx1m x1,5 m de haut de hauteur sous la clef de voûte.

Sur un coté se trouve l'alandier de dimensions suivantes : 1,15 m x 0,90 m x 1,50 m de haut.

De l'autre coté, une cheminée en brique pleine de 25/25 de section intérieure et de 6,50 m de hauteur.

### 4.5. Première mention dans un article pour Victor Lamy céramiste en septembre 1930

Lors de l'exposition artisanale à Caen en 1930, un article du 27 septembre 1930 paru dans le Moniteur du calvados mentionne les poteries d'art de Victor Lamy. Marcel Vautier et René Brenner sont aussi mentionnés comme céramistes.



Figure 5 - Le Moniteur du Calvados du 27/09/1930 (Normannia)

Dans le dossier de demande d'indemnités liées aux dégâts causés par des faits de guerre, Victor Lamy indique que l'atelier de poterie « faïencerie d'art normand » à démarré en 1931. La déclaration au registre du commerce fait effectivement démarrer l'activité de céramiste au 1<sup>er</sup> janvier 1931, mais vu les distinctions reçues en septembre au salon horticole et en octobre 1930, il a du démarrer son activité en 1930.

Au niveau de l'annuaire, « 50000 adresses du Calvados », seule l'édition de 1932 dans la partie « rues » : rue du Gaillon - au 69 de la rue du Gaillon « Lamy, poterie normande ».

Cette mention n'apparaîtra plus dans les versions ultérieures de l'annuaire des 50000 adresses du Calvados.

Victor Lamy a certainement bénéficié d'une aide pour démarrer le métier de céramiste. Il parait probable que Marcel Vautier qui a travaillé avec René Brenner, soit cette personne. Il est possible aussi que René Brenner ait directement contribué à cette formation.

Il est a noter que l'ensemble immobilier des 69 et 79 rue Gaillon appartient toujours au père Pierre Jean Lamy en 1930.

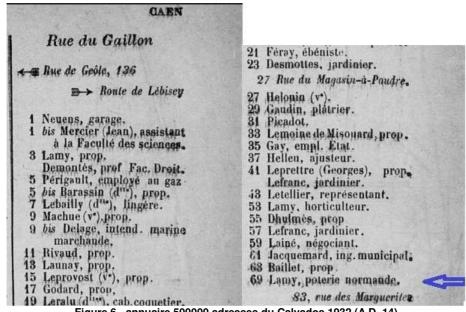


Figure 6 - annuaire 500000 adresses du Calvados 1932 (A.D. 14)

### 4.6. Distinction à l'exposition artisanale de Caen en 1932

Victor Lamy reçoit la médaille de bronze de la chambre de commerce tandis que Marcel Vautier reçoit la médaille de Vermeil de la ville de Caen.

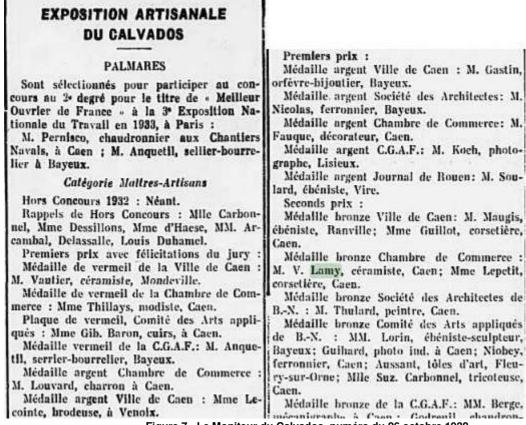


Figure 7 - Le Moniteur du Calvados, numéro du 26 octobre 1932

### 4.7. Adoption des (grands) enfants Lamy par Joséphine Michel en 1934

En 1934, Louise Désirée Joséphine Michel, la seconde épouse de Pierre Lamy décide d'adopter les 3 enfants de Pierre Jean Lamy, issus du premier mariage de son mari.

Un acte est passé chez Me Perrotte le 14 décembre 1934 et un jugement du tribunal civil de Caen du 26 décembre 1934 confirme l'adoption de :

- Désiré Joseph Emile Lamy fleuriste né à Caen le 9 octobre 1898 habitant 79 rue du Gaillon Son épouse Madeleine Marie Octavie Bodin
- Victor François Pierre Lamy né le 10 août 1899 habitant 79 rue du Gaillon Son épouse Yvonne Pauline Justine Marie Tourmente
- Louis Maurice René Lamy horticulteur né le 10 avril 1901, demeurant chemin du Moulin Le Roy Son épouse Marie Josèphe Eugénie Françoise Roulier

Les trois frères sont issus d'un précédent mariage de Pierre Jean Marie Joseph Lamy avec Emilienne Jeanne Berthe Boulent décédée à Caen le 30 octobre 1905

Ils prendront le nom de Lamy-Michel.

A noter que le prénom usuel de Louise Désirée Joséphine Michel est Joséphine.

# 5. L'atelier de faïencerie Lamy au 79 rue du Gaillon de 1931 à 1939

La partie céramique était distincte de la partie Horticulture du point de vue financier.

La partie horticulture était au 69 rue du Gaillon et la partie céramique au 79.

La création du fonds « faïencerie d'art normand » date de janvier 1931 (registre du commerce de Caen).

### 5.1. Plan de l'atelier de faïencerie et équipements

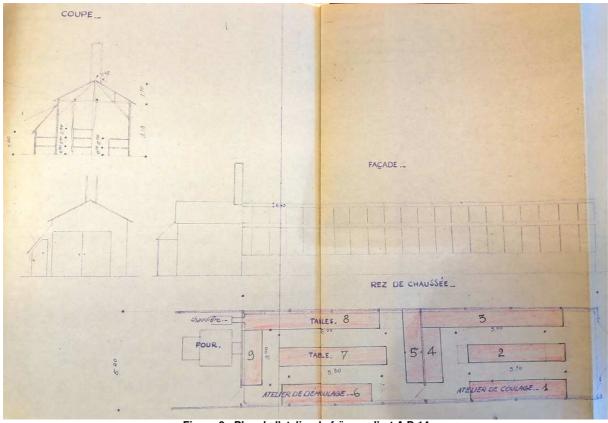


Figure 8 - Plan de l'atelier de faïence d'art A.D.14

### La faïencerie contenait :

- Un tour à modeler, entraîné par moteur électrique, donnant par système de pignons démultiplicateurs, des vitesses de 12à à 300 T/m assimilé à un tour à vitesse différentielle ;
- Pyrofixateur Lacroix
- Bac ciment d'une contenance de 1350 litres
- 12 Plagues d'enfournement de 0,50 x 0,50
- 25 plaques Dito
- 30 cassettes rondes d'un diamètre de 30cm
- 30 coffrets ronds d'un diamètre de 19 cm et d'une hauteur de 18cm
- Une plaque pour moulage, en marbre de 1m x 0,60m et de 2,5cm d'épaisseur
- Un bac en zinc de 40 litres pour l'émaillage
- 34 kilos de plomb en plaque
- 4 tamis
- Agencements de l'atelier : Les rayonnages étagères de séchage, démoulage et de rangement sont en sapin

Les stocks étaient constitués de :

- 400 kilos de terre à faïence de Golfe Juan
- 50 kilos de coulis réfractaire
- 1600 kilos d'argiles de May sur orne
- 20 paquets de couleurs pour Cérame
- 1 kilo de bleu pour le fond
- 200 grammes de lustre métallique
- 100 grammes d'or
- 10 kilos d'émail
- 5 kilos de couverte

# 5.2. - Plan d'ensemble établissement horticole – atelier de faïences d'art – maisons et communs

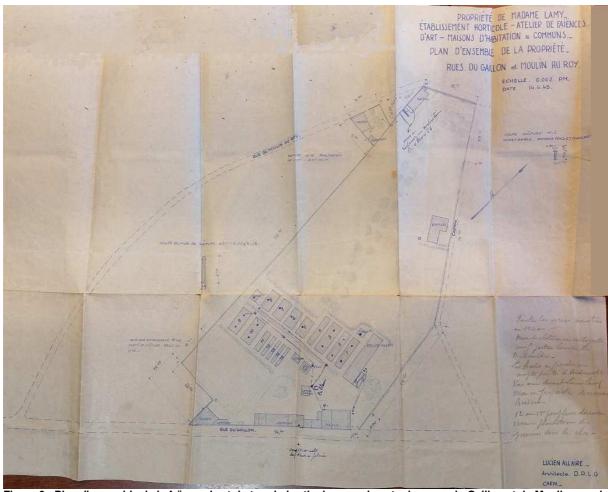


Figure 9 - Plan d'ensemble de la faïencerie et du terrain horticole compris entre les rues du Gaillon et du Moulin-au-roi (A.D.14)

### 5.3. Moules et modèles

Parmi les modèles, il y avait :

- 185 modèles 'ordinaires' qui ont nécessité 1278 heures de travail à 10 francs de l'heure
- 14 modèles exécutés par René Thurin :
  - 2 modèles à 150 francs pièce
  - 6 modèles à 100 francs pièce
  - 2 modèles à 80 francs pièce
  - 2 modèles à 50 francs pièce

Les moules ont nécessités 990 heures de travail.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1931, date de démarrage d'activité de céramiste inscrite au registre du commerce, il existait déjà une centaine de modèles

### Faïencerie d'art normand - temps passé pour la fabrication de « modèles »

Nb modèles Nb heures à l'unité		Exemple de modèles	Nb heures total	Coût total (10 fr de l'heure)
22	2	Exemple n°3 – 36 - 47	44	440
14	3	Exemple n°4 – 35 - 53	42	420
29	4	Exemple n°19 – 32 - 73	116	1160
26	5	Exemple n° 41 – 51- 26	130	1300
13	6	Exemple n° 46 31 10	78	780
23	7	18 56 30	161	1610
15	8	78 97 105	120	1200
6	6 9 70 164		36	360
11	11 10 21 85		110	1100
3	3 11 106		53	330
7 12		98 99	84	840
12 16 107 92		107 92	192	1920
4	20	134 135	80	800
1 22 139		139	22	220
1 30 159		30	300	

Total 185 modèles coût total 12 780 f

### Faïencerie d'art normand – temps passé pour la fabrication de « moules »

Nb moules	Nb heures à l'unité	Nb heures total	Coût total (10 fr de l'heure)
86	1	86	860
46	1,5	69	690
74	2	148	1480
46	2,5	115	1150
17	3	51	510
35	3,5	122,5	1225
19	4	76	760
7	4,5	31,5	315
13	5	65	650
3	5,5	16,5	165
7	6	42	420
12	8	96	960
4	10	40	400
1	12	12	120
1	20	20	200

Total 371 moules coût total : 9 905 fr

### Modèles ayant été modelés par M. René Thurin rue Caponière à Caen

Modèle n°150 – prix d'exécution 100 fr Modèle n°151 – prix d'exécution 100 fr Modèle n°152 – prix d'exécution 50 fr Modèle n°153 – prix d'exécution 50 fr Modèle n°159 – prix d'exécution 80 fr Modèle n°156 – prix d'exécution 80 fr Modèle n°156 – prix d'exécution 80 fr	Modèle n° 159 – prix d'exécution 150 fr Modèle n° 57 – prix d'exécution 100 fr Modèle n° 131 (2 pièces) – prix d'exécution 150 fr Modèle n° 154 – prix d'exécution 100 fr Modèle n° 135 – prix d'exécution 100 fr Modèle n° 134 – prix d'exécution 100 fr
Modèle n°158 – prix d'exécution 50 fr	Modèle n° 157 – prix d'exécution 100 fr
Soit 14 modèles pour un coût total de 1260 fr	•

Liste descriptive des modèles : elle se trouve en annexe 04

### 5.4. Qui était René Thurin?

Il s'agit de René André Léon Turin, dit René Thurin. Il est né le 20 septembre 1874 à Caen. Il est le fils de Jules Etienne Albert Turin dit Jules thurin, marchand de nouveauté au 33 rue guillaume le conquérant et Berthe Guilmin.

Il se marie avec Marie Hélène Canon le 25 novembre 1905. Ils habiteront au 47 rue Caponière.

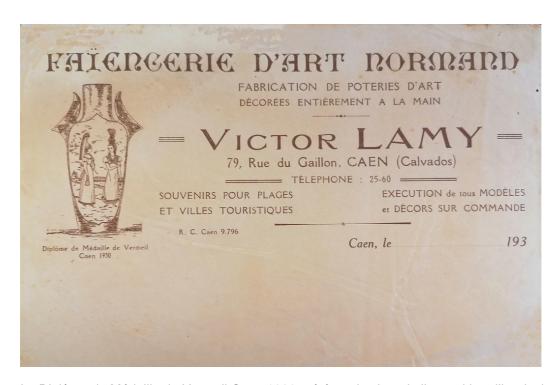
René Thurin est artiste peintre, sculpteur, modeleur. Il participera à de nombreux salons des artistes bas-normands dont il est un des membres fondateurs.

Il l'est l'une des figures artistiques de Caen de la première moitié du XXe siècle. Il décédera le 14 février 1951 à Caen.



Figure 10 - René Thurin et son épouse en 1907 (A.D.14)

### 5.5. Carte de visite de Victor Lamy



Le Diplôme de Médaille de Vermeil Caen 1930 a été remise lors de l'exposition d'horticulture d'octobre 1930 pour sa présentation de poterie normande.

19 prix, diplôme de médaille de vermeil, à M. Lamy Victor, pour sa présentation de poterie normande.

Figure 11 - Le Moniteur du Calvados », numéro du 26 octobre 1930

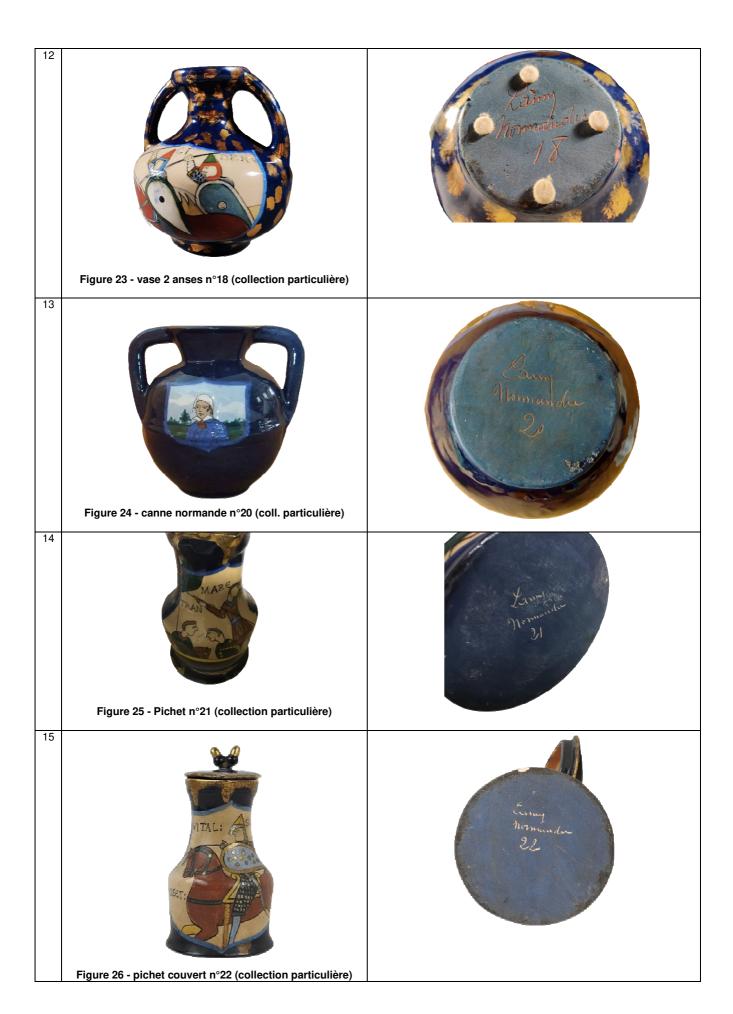
# 6. Production de 1930 à 1939

# 6.1. Inventaire non exhaustif - 35 pièces classées par numéro de forme





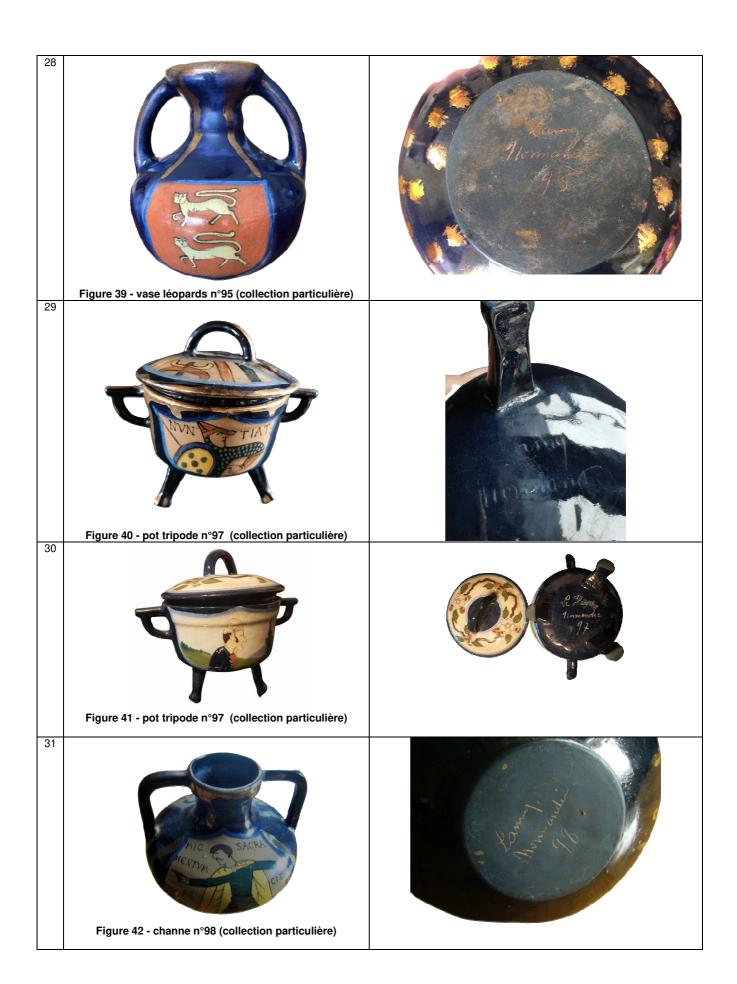














### 6.2. - Analyse des 35 pièces présentées ci-dessus

n°	Libellé	N°	Type décor	Signatur	e décor	Irisé or	Couleu	r fond	Signatur	Mention de l	ieu	Remarques
		forme	,,	Princip	Floral		Fond	Base	e base	Base	Décor	
1	vase	4	normande - fleurs	non	JIMM	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
2	vase	4	normande - fleurs	non	JIMM	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
3	vase	7	normand - fleurs	non	non	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
4	soliflore	8	normande - fleurs	non	JIMM	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	étiquette or "garanti fait main V. Lamy"
5	soliflore	8?	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	numéro de forme non visible - a priori 8
6	vase	16	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
7	vase	16	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
8	jardinière	17	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
9	vase aplati	18	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
10	vase deux anses	18	normand - blason - fleui	non	JIMM	non	bleu	bleu	néant	Lisieux Normandie	néant	
11	vase deux anses	18	normandes - fleurs	non	JIMM	non	bleu	bleu	néant	Saint Valery en Caux Normandie	néant	
12	vase 2 anses	18	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
13	canne normande	20	normande - normand	non	non	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
14	pichet	21	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
15	pichet couvert	22	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
16	tasse et soucoupe	33 - 34	normand - fleurs	non	non	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
17	tasse et soucoupes	35 - 36	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
18	tasse	35	normand - normande	non	non	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
19	soucoupe	36	fleurs	non	non	non	bleu	bleu	néant	Le havre Normandie	néant	
20	bouteille à liqueur	46	normand - fleurs	non	JIMM	non	marron	non	Lamy	Normandie	néant	
	·							émaillé				
21	5 verres à liqueur	47	2 normands - 3 normandes	VE	JIMM	non	marron	non émaillé	Lamy	Normandie	néant	2 gobelets normands avec EV dans le décor
22	plateau service	59	fleurs	non	JIMM	non	marron	non émaillé	Lamy	Normandie	néant	
23	cruchon	60	normande - fleurs	non	Baroux	non	bleu	bleu	néant	Cherbourg Normandie	néant	signature décor Baroux
24	cruchon	60	normande - fleurs	non	JIMM	non	marron	non émaillé	FAN	Honfleur	néant	FAN : Faïencerie d'Art Normand
25	pichet	63	normand imitation pichet en bois	non	S.O.	non	jaune marron	non émaillé	Lamy	Normandie	néant	
26	tasse	80	normandes	non	\$.0.	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
27	bol	83	tapisserie de Bayeux	non	\$.0.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
28	vase léopards	95	tapisserie de Bayeux	non	\$.0.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
29	pot tripode	97?	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	numéro de forme non visible - a priori 97
30	pot tripode	97	normand normande fleu	non	non	non	bleu	bleu	néant	Le havre - Normandie	néant	
31	channe	98	tapisserie de Bayeux	non	S.O.	oui	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	
32	vase panier	99	normandes -fleurs	non	JIMM	non	bleu	bleu	Lamy	Angers	néant	
33	Vase Lisieux	102	normand blason	JIMM	S.O.	non	bleu	bleu		Lisieux Normandie	néant	signature JIMM pour le décor principal
34	assiette signée JIMM	126	normande	JIMM	S.O.	non	bleu	bleu	Lamy	Normandie	néant	signature JIMM pour le décor principal
35	cruchon Caen s.o. = sans objet		abbaye aux hommes	non	S.O.	non	marron	non émaillé	néant	Entrepot Lefaivre et Lenoir Caen	néant	Lefaivre et Lenoir entrepositaires, 23, rue de la Délivrande
En		avant	un décor inspiré o	lo la tar	oiccorio	do Bay	(OLIV					

En bleu les pièces ayant un décor inspiré de la tapisserie de Bayeux

La faïencerie comptait 185 modèles. Les moules correspondants à ces modèles étaient au nombre de 371.

### 1) 13 Pièces avec des éléments de décor de la tapisserie de Bayeux

- Ces 13 pièces sur 34 sont surlignées en bleu dans le tableau ci-dessus.
- 12 pièces sur 13 ont un décor sur fond bleu irisé or. La 13eme à un fond bleu non irisé.
- Toutes les bases sont de couleur bleue
- Aucun décor n'est signé. Toutes les pièces sont signées « Lamy » sous la base et toutes portent la mention « Normandie ». La couleur des signatures sous la base est soit rouge, soit crème. Voir retranscription des couleurs dans le tableau ci-dessus.
- Toutes les scènes de décor sont encadrées par un filet bleu clair.

### 2) 22 Pièces avec des éléments de décor normands et/ou floraux

- 16 pièces ont un fond bleu et 6 un fond marron. Une seule pièce à fond bleu irisé or. Pour les pièces à fond bleu, le liseré de séparation des décors est bleu clair. Pour les pièces à fond marron, le liseré de séparation est en général marron foncé (un cas où il est bleu)

- Le décor principal est signé JIMM sur deux pièces; et VE sur deux gobelets à liqueur
- Les décors secondaires, floraux, sont quelques fois signés :
  - Une pièce signé « Baroux » dans le décor floral
  - o 10 pièces signées JIMM dans le décor floral

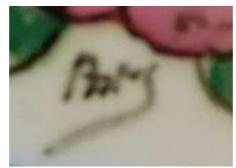


Figure 47 - signature Baroux dans le décor floral

- 9 pièces non signées dans le décor : 5 pièces sans décor floral et 4 avec un décor floral
- Deux des cinq verres à liqueur (voir ci-dessous) comporte une « signature » VE ? dans le décor non floral



Figure 48 - signature dans le décor normand d'un gobelet (collection particulière)

- o 8 pièces ne sont pas signées Lamy sous la base :
  - 2 pièces ont une autre signature sur la base : une FAN (Faïencerie d'Art Normand) et l'autre : « Entrepôt Lefaivre et Lenoir Caen ». Lefaivre et Lenoir étaient des entrepositaires situés au 23, rue de la délivrande à Caen
  - 6 pièces n'ont aucune signature sous la base. Ce sont les pièces avec le nom d'une ville en plus de la mention « Normandie ». Par exemple « Cherbourg Normandie »

# 3) Décors floraux avec la signature JIMM



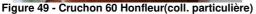




Figure 50 - vase numéro 4 (collection particulière)



Figure 51 - soliflore 8 (collection particulière)



Figure 52 - vase 2 anses 18 (collection particulière)



Figure 53 - Vase 99 (collection particulière)







Figure 56 - bouteille 46 (collection particulière)



Figure 57 – vase 4 (collection particulière)



Figure 58 - vase 18 Lisieux

### 6.3. Les décoratrices de la faïencerie LAMY

Victor Lamy à travaillé de 1931 à septembre 1939 avec l'aide de plusieurs décoratrices et un décorateur :

- 1 Mme Jeanne Beaudouin, née le 5 janvier 1906 à Caen, fut « première décoratrice » au service de la faïencerie Victor Lamy entre 1931 et 1939. Jeanne Beaudouin se mariera le 5 juin 1942 avec Louis Letouzé. Ils habiteront rue Richard Lenoir à Caen.
- 2 M. Georges Lemaréchal, sculpteur, travailla comme décorateur sur faïence en 1935 et 1936 chez Victor Lamy. Georges Lemaréchal était pendant ces deux années (1935 et 1936), élève aux beaux-arts de Caen dans la section modelage (dans les articles de journaux nommé, Georges Maréchal).

En période de pointe, de février à août, deux autres personnes sont intervenues : il s'agit de Mesdemoiselles Marie et Baroux.

- 3 Odette Baroux est née le 9 février 1915 à Amiens. Elle est aussi, une élève des Beaux-arts à Caen de 1932 à 1936 en dessin et en modelage dans la même classe que Georges Lemaréchal. Les cours des beaux arts se terminaient en février pour redémarrer en octobre. Il est donc probable qu'elle ait travaillé à la faïencerie de Victor Lamy sur cette même période.
- 4 Mlle Marie: aucune information à ce jour sur cette personne

Ces quatre noms sont issus du dossier RIC (demande d'indemnités liées à des dégâts de guerre). Il est possible qu'il y ait eu d'autres personnes.

### 6.4. Qui était JIMM ?

Une décoratrice ou décorateur a signé ses pièces du nom « JIMM ». Cette signature apparaît sur 12 pièces sur les 35 : dans les décors floraux sur 10 pièces et dans le décor principal sur 2 pièces. A noter qu'un décor floral est signé par Odette Baroux.

Plusieurs hypothèses sur l'identité de JIMM :

- Jeanne Beaudouin qui fut la première décoratrice de 1931 à 1939. Si son prénom démarre par un J. Mais rien n'explique à ce jour ce que signifie IMM
- Mlle Marie dont on ne sait, rien si on découvrait que son prénom est Jim
- Louise Michel, seconde épouse de Pierre Jean Lamy et donc belle mère de Victor Lamy. Son prénom usuel est Joséphine. Une explication potentielle serait qu'elle se fait appelée JIM au lieu de Joséphine, donc JIM Michel. Elle aurait pu effectuer ce rôle de décoratrice en 1930 lors du démarrage de l'activité de Victor. Son statut familial l'autoriserait à signer ses pièces.
- Une décoratrice qui s'appellerait réellement JIMM

A ce jour, aucune de ces hypothèses ne semble réellement pertinente.

### 7. Guerre 1939 1944

### 7.1. Arrêt de la faïencerie

Victor Lamy, mobilisé en septembre 1939, fut rapidement fait prisonnier. Quand il revint à Caen, il était impossible d'obtenir du charbon pour le four à faïences.

La faïencerie n'a donc pas repris pendant l'occupation.

Par suite du débarquement des alliés sur les cotes de Normandie et des bombardements du 6 juin au 7 juillet 1944, la faïencerie du 79 rue Gaillon fut totalement sinistrée.

Le père de Victor Lamy, Pierre Jean marie Joseph Lamy étant décédé à Caen le 22 novembre 1940, Aux termes de leur contrat de mariage de 1906, c'est son épouse, Joséphine (Louise) Michel, qui devient propriétaire. Elle le sera jusqu'à son décès le 13 décembre 1955.

### 7.2. La famille Lamy paye un lourd tribut lors du débarquement en Normandie

Lors de l'été 1944, la famille Lamy fut durement touchée. En effet l'aîné de Victor, Désiré Lamy, fut tué le jour du débarquement le 6 juin 1944 à Vimont (Calvados).

Et le 7 juillet, les Alliés choisissent d'employer l'aviation afin de préparer les opérations terrestres. En effet, les troupes pénètrent dans Caen dès le lendemain, 8 juillet 1944.

De 21 h 50 à 22 h 30 : 460 bombardiers de la Royal Air Force larguèrent plus de 2 300 tonnes de bombes explosives. L'offensive aurait dû atteindre les faubourgs nord de la ville, mais les bombes tombent en plein coeur de la ville, où se trouvent encore 1 500 caennais. L'université et l'hôtel de ville sont détruits.

300 caennais périront cette nuit là. Parmi les victimes les 9 membres de la famille de Louis Maurice Lamy, le frère cadet de Victor : a savoir Louis Maurice, son épouse et leurs sept enfants.

### 8. 1945 à 1986

### 8.1. Expropriation des terrains de la rue Gaillon

L'emplacement original du 69 et 79 rue du Gaillon est en instance d'expropriation par l'Université en 1946. L'Université était située en centre ville, rue pasteur, quand elle a été complètement détruite lors du bombardement du 7 juillet 1944. Depuis plusieurs années il était envisagé de la délocaliser en dehors du centre du fait du nombre croissant d'étudiants.

Victor Lamy reprend son activité d'horticulteur, en 1945

### 8.2. Déménagement rue de la Délivrande puis rue d'Hérouville

Victor Lamy effectue une demande de réouverture le 1<sup>er</sup> mars 1946 en attendant l'expropriation au profit du nouveau campus universitaire.

Il habite provisoirement au 9 rue Samuel Bochard.

Lors du dépôt de sa demande d'indemnité de reconstruction en août 1947, il habite au 132 bis rue de la Délivrande.

Il dispose d'un terrain horticole au 13 rue d'Hérouville.

Madame Veuve Pierre Lamy, Joséphine Michel, propriétaire des établissements horticoles et de faïence décède le 12 décembre 1955.

Un four électrique est installé en janvier 1958 rue d'Hérouville. Son atelier de faïence est construit au 15 rue d'Hérouville

Un permis de construire est déposé le 15 mai 1961 pour un agrandissement de l'atelier rue d'Hérouville de 75 à 125 m². L'agrandissement sollicité se trouvera au même dimensions et niveau que l'atelier construit en 1957.

Victor Lamy quittera la rue de la Délivrande pour le 13 rue d'Hérouville en 1961

### 8.3. Plans des lieux rue d'Hérouville



Figure 59 - plan de situation



Figure 60 - plan du terrain horticole et de la faïencerie rue d'Hérouville

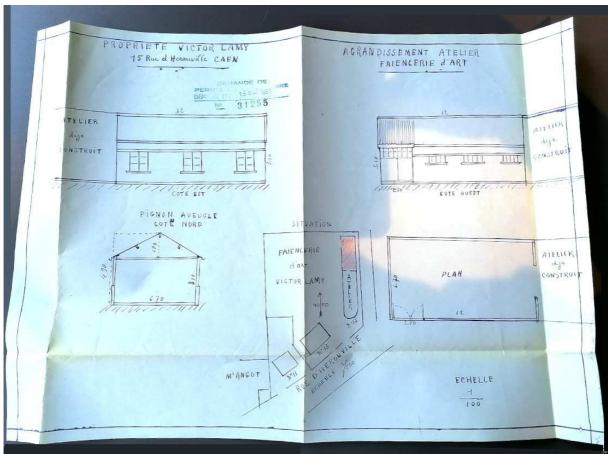


Figure 61 - plan de l'atelier de faïencerie : agrandissement de 1961 en rouge

La production effectuée à partir de 1958 n'est pas connue. Elle pourrait correspondre à la céramique cuite dans un four électrique avec un fond bleu uni et une écriture incisée de couleur blanche



Figure 62 - ancien atelier de faïencerie Lamy à Caen au 15 rue d'hérouville en 2022

Quelle a été la durée de production ? En 1958, Victor Lamy à 59 ans. Il décédera en 1986 à Caen

# 9. Bibliographie et chronologie sommaire de Victor Lamy

### **Bibliographie**

Article sur les céramiques à décor de la tapisserie de Bayeux - Rita Martel-Euzet (à paraître dans les études du GRECB)

### Archives départementales du Calvados

- 1 Cote 8E /23576 notaire Perrotte novembre décembre 1934 Acte du 14 décembre 1934 adoption enfants Lamy
- 2 Cote 3U/2/913 jugements sur requêtes Adoption des enfants Lamy 26 décembre 1934
- 3 Cote 8E /13277 Contrat de mariage Lamy Michel passé le 22 août 1906 devant maître Perrotte notaire à Caen 4 Cote 8E /23527 Contrat de mariage Lamy Yourmente chez Perrotte le 7 septembre 1926
- 5 Dossier 9279RIC : Lamy, Victor Faïencerie d'Art Normand, faïencerie, poterie, céramique, horticulture

### <u>Normannia</u>

https://www.normannia.info/

Articles de presse ancienne normande sauf Ouest éclair

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb41193642z/date.r=.langFR

Articles de presse ancienne dont Ouest éclair

### Retronews

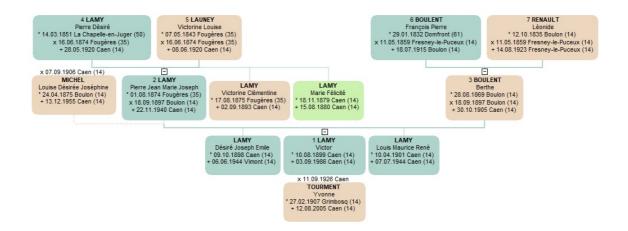
https://retronews.fr

### Chronologie sommaire

<u>Chronologie sommaire</u>							
	événement						
	Naissance de Berthe BOULENT à Boulon (14)						
	naissance de Pierre Jean Marie Joseph LAMY à Fougères (35)						
	naissance de Louise MICHEL						
18/09/1897	mariage de Pierre Jean Marie Joseph LAMY et Berthe BOULENT à Grimbosq						
09/10/1898	10/1898 naissance Désiré Joseph LAMY						
	naissance de Vctor LAMY à Caen						
	décès de la première épouse de Pierre LAMY, Berthe BOULENT						
07/08/1906	mariage de Pierre Jean Marie Joseph LAMY et Louise MICHEL						
	Naissance d'Yvonne Tourmente à Grimbosq						
	mariage Victor Lamy et Yvonne Tourmente						
	prix floraux pour Victor et lors des fêtes nautiques de caen						
01/01/1928	Ernest Roguier, directeur des nouvelles galeries déménage de la place Gambetta pour habiter rue du moulin-au-						
	roi qui est proche de la rue du Gaillon						
	Pierre Jean Marie Lamy entre société céramique moulin au roi						
	10/01/1930 autorisation préfecture pour four et cheminée sous conditions rue du gaillon						
01/04/1930 Pierre lamy cède ses parts dans la societe moulin au roi							
	création de l'atelier de céramique Victor Lamy - 100 modèles disponibles fin 1930						
	première mention des poteries de Victor Lamy à l'exposition artisanale						
	diplôme de la médaille de vermeil de la ville de Caen au salon horticole pour ses poteries						
	inscription au registre du commerce de Caen pour la partie céramiste						
	medaille à l'exposition artisanale de caen						
	jugement d'adoption des enfants Lamy por Louise Michel - Leur nouveau nom : LAMY-MICHEL						
sept-39	Victor Lamy est prisonnier puis absence de charbon : la faïencerie est à l'arrêt						
	Le père de Victor Lamy, Piere jean marie Joseph décéde. Joséphine Michel devient propriétaire						
	la faiencerie est sinistrée - le frèe ainé de Victor, Désiré, est tué à Vimont						
	L'Université de Caen est totalement détruite. La famille du frère cadet, Louis, est décimée						
01/06/1946	les teraains rue du Gaillon sont expropriés pour la construction du nouveau campus universitaire. Victor Lamy						
	dispose d'un terrain horticole rue d'hérouville						
	Dossier de demandes d'indemnités liées aux dégâts de guerre						
	Madame Veuve Pierre Lamy, Joséphine Michel, propriétaire des établissements horticoles et de faïence décède						
	Installation d'un four électrique rue d'hérouville						
	dépôt de permis de construire pour l'agrandissement de l'atelier de faience de la rue d'hérouville						
03/09/1986	décés de Victor Lamy à Caen						

## **Annexes**

# Annexe 01 – arbre généalogique simplifié de Victor Lamy



### Annexe 02 – Autorisation de la préfecture pour la construction d'un four et d'une cheminée

République Française

Préfecture du Calvados

1ere division

Etablissements classés de 2<sup>e</sup> classe

Nous Préfet du département du Calvados,

Chevalier de la légion d'honneur, Officier de l'instruction publique

Vu la demande présentée à la date du 16 septembre 1929 par la société céramique d'art du Moulinau-Roy, dont le siège social est à Caen, 53 rue du Gaillon, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer à cette adresse une usine de céramique ;

Vu les plans d'ensemble de l'établissement et des lieux environnants ;

Vu le procès verbal de l'enquête de commodo et incommodo, à laquelle cette demande a été soumise pendant 15 jours du 30 septembre au 15 octobre 1929 inclusivement ;

Vu etc..

Arrêtons:

Article premier – La société céramique d'art du Moulin-au-Roy, est autorisée aux fins de sa demande susvisée, aux conditions suivantes :

- 1 Les fours seront placés à distance convenable de toutes parties inflammables de constructions et isoles des constructions isolées par des tiers, de manière à éviter tout danger d'incendie et à ne pas incommoder les voisins par la chaleur.
- 2 Les gaz dégagés et les fumées seront évacués au dehors de façon à ce que le voisinage ne soit pas incommodé.
- 3 les appareils de broyage et de mélangeage seront installés de manière à ne pas incommoder le voisinage par le bruit, par les trépidations ni par la dispersion des poussières.
- 4 les conditions ainsi fixées ne peuvent en aucun cas, ni à aucune époque, faire obstacle à l'application des dispositions édictées par le livre II du code du travail et les décrets réglementaires pris en exécution dudit livre dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.
- Article 2 la présente autorisation cesserait d'avoir son effet dans le cas où il s'écoulerait un délai de deux ans avant que l'établissement ait été mis en activité ou si l'exploitation en était interrompue pendant deux années consécutives, sauf le cas de force majeure.
- Article 3 L'Administration se réserve la faculté de prescrire ultérieurement toutes modifications que le fonctionnement ou la transformation de ladite industrie rendrait nécessaires dans l'intérêt de la salubrité publique et ce sans que le titulaire puisse prétendre de ce chef à aucune indemnité ou à aucun dédommagement quelconque.
- Article 6 Le permissionnaire devra toujours être en possession de son arrêté et le présenter à toute réquisition.
- Article 7 dans le cas où l'établissement changerait d'exploitant, le successeur ou son représentant devrait nous ne faire la déclaration dans le mois qui suivrait la prise de possession.
- Article 8 les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés
- Article 9 M. Le maire de Caen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié par ses soins à la société permissionnaire.

Un extrait de cet arrêté, énumérant les conditions auxquelles l'autorisation est accordée, faisant connaître qu'une copie dudit arrêté, déposée aux archives de la mairie, est mise à disposition de tout intéressé, sera affichée à la porte de la Mairie et inséré aux frais du permissionnaire, dans un journal d'annonces légales du département par les soins de M. le Maire de Caen.

Une ampliation de notre arrêté sera remise :

- 1 à M. le Maire de Caen;
- 2 à M. l'inspecteur départemental des établissements classés qui devra s'assurer que les conditions prescrites sont remplies correctement.

Caen, le 10 janvier 1930

Pour le préfet et par délégation

Signé: J. Feschotte

### Annexe 03 – Cession des parts de Pierre Jean lamy dans la société d'art céramique

Caen le 1<sup>er</sup> avril (27 – 31 mars) 1930

Par devant Jean Homet notaire à Caen

Ont comparus

1 – Pierre Jean Marie Joseph Lamy horticulteur demeurant à Caen rue du Gaillon,

D'une part

2 – M. Ernest Roguier, directeur des nouvelles galeries de Caen, demeurant à Caen, rue du Moulinau-roi

3- M. Marcel Vautier, céramiste demeurant rue du vaugueux, n°26

Ensemble d'autre part,

Lesquels préalablement à la cession de parts sociales faisant l'objet des présentes ont exposé ce qui suit

### Exposé

Suivant acte sous signatures privées en date à Caen du vingt août mil neuf cent vingt neuf folio 22 case 215 reçu décimes compris : sept cent soixante douze francs cinquante centimes signé Vidal et a été constitué entre messieurs Lamy, Roguier et Vautier, coopérants, une société à responsabilité limitée ayant pour objet la création, l'installation et l'exploitation d'une industrie de céramique, la fabrication et la vente de tous produits céramiques et en général toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant à l'industrie de la céramique.

Cette société a été constituée sous la dénomination « Céramique d'art du Moulin au roi M. Vautier et compagnie » au capital de vingt cinq milles francs divisé en vingt cinq parts de mille francs chacune. Le siège de la société a été établi à Caen, rue du Gaillon n°53 et la durée de la société a été fixée à vingt années à partir du jour de sa constitution définitive.

Il résulte de cet acte que M. Lamy a fait apport à la société d'une somme de huit mille francs en rémunération de laquelle il lui a été attribué huit parts de mille francs chacune.

Aux termes de l'article onze desdits statuts, il a été stipulé que la cession des parts ne pourra avoir lieu que par acte notarié ou sous seing privé signifié à la société ou accepté par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil, et que les parts seraient cessibles mais entre associés seulement.

Cette société a été régulièrement publiée.

Ceci exposé, il est passé à la cession de parts faisant l'objet des présentes.

### Cession de parts

M. Lamy cède par ces présentes en s'obligeant aux garanties ordinaires et de droit, à chacun de messieurs Roguier et Vautier qui acceptent quatre parts de mille francs chacune, soit ensemble les lui appartenant dans la société à responsabilité limité « Céramique d'art du Moulin au roi M. Vautier et compagnie ».

Au moyen de la présente cession, messieurs Roguier et Vautier seront propriétaires des quatre parts cédées à chacun d'eux à compter de ce jour, et ils auront droit aux bénéfices qui y sont afférents à compter du vingt août mil neuf cent vingt neuf.

En conséquence, M. Lamy subroge messieurs Roguier et vautier, chacun en ce qui le concerne dans tous ses droits et actions ... la société dont il s'agit.

Il est fait observer qu'il n'a été délivré aucun titre ni certificats de ces parts et que leur propriété résulte uniquement des statuts.

La présente cession a lieu moyennant une somme de huit mille francs que messieurs Roguier et Vautier ont payée comptant en billet de la banque de France comptés à la vue du notaire soussigné, à concurrence de quatre mille francs chacun à M. Lamy qui le reconnaît et leur en courent bonne et valable guittance.

### Dont quittance

M. Vautier, en sa qualité de gérant de la société dont s'agit, et en tant que de besoin M. Roguier déclarent accepter au nom de la société la cession de parts qui vient de leur être consentie. En conséquence, il n'y aura pas lieu de faire ... les présentes au gérant de la société.

Tous les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par MM. Roguier et Vautier, par parts égales entre eux.

Les présentes devront être publiées conformément à la loi. A cet effet, tous pouvoirs sont donnés au porteur et une expédition ou d'un extrait

### Dont acte

Fait et passer à Caen, en l'étude pour MM. Vautier et Lamy et en sa demeure pour M. Roguier L'an mil neuf cent trente les vingt sept, trente et un et premier avril

Et après lecture faite, les parties ont signées.

# Annexe 04 – Description des modèles

1 2 3 4	6	mm 75	Fab.en h	ou diam.
2		/5		
3				45
	6	75 75	1 1	45 45
	4	110	1,5	60
5	4	120	2	70
6	2	120	2	80
7		150	2,5	80
8	2	180	2,5	170
9	2	190	2,5	120
10	_	240	3	110
11	4	140	2	75
12		300	4	140
13		280	4	120
14		350	4	150
15		130	2,5	130
16	2	130	2,5	100
17		120	4	300
18	2	200	3,5	150
19	4	110	2	75
20	2	190	3,5	170
21	2	260		140
22	2	190	4	120
23		170	3,5	110
24		155	3	100
25		140	2,5	85
26		130	2,5	80
27		120	2	70
28		100	2	55
29		30	3,5	420x230
30	0	210	3,5	170
31 32	<u>2</u> 4	90 80	3 2	130 70
33	4	55	1,5	80
34	4	30	1	140
35	4	50	1,5	70
36	4	30	1	130x80
37	4	30	2,5	100
38	4	30	2,5	100
39	2	30	1	160
40	2	65	2,5	140
41	4	40	2,5	120x100
42	4	20	1	70
43	4	20	1	110x75
44	4	20	1	90x90x90
45	2	70	2	100
46		170	3	90
47	4	50	1	35
48	4	100	1,5	65
49	4	70	1	50
50	4	70	1,5	40
51	2	120	2,5	80
52 53		90	2	70 55
53	2	70	1,5	
54 55	2	60 130	5	90 150
56		140	3,5	140
57		200	5,5	300
58		35	3,5	270x180
59		40	3	200
60	4	120	2	90
61	4	150	3,5	110
62	-	230	5	140
63	4	160	3,5	120
64	2	150	3,25	120
65	2	240	Cruche 4	130
66	2	190	2	80
67		220	Cruche 3,5	160
68	2	220	3,5	120

N°	Nb moules	Hauteur	Temps	Longueur
IN	IND IIIOUIES	mm	Fab.en h	ou diam.
69		220	3	120
70		230	4,5	170
71		500	8	130
72		300	8	240
73	4	60	2	60
74	·	60	2,5	170x90
75	2	50	2,5	90x90
76	_	50	1,5	75
77	2	100	2	60
78	_	70	4	180
79	4	20	1	80x50
80	2	60	2	90
81	2	30	1	160
82	4	60	2	90
83	2	100	2,5	120
84	_	100	5	300
85		150	5	300
86		130	3	70
87		170	3,5	100
88	2	100	2,5	80
89	4	90	1,5	65
90	4	50	1,5	80
91	·	80	2	45
92		300	8	230
93		160	3,5	180
94		150	3,5	180
95		130	5	230
96	2	130	4	110
97	2	120	4	130
98	_	180	6	230
99		220	6	230
100		300	5	130
101		310	3,5	110
102	2	170	3	130
103	2	140	2,5	110
104		40	3	170
105		230	4	180
106		120	5,5	180
107		380	8	160
108		160	3	110
109	4	110	1,5	60
110	4	80	1,5	45
111	4	20	1	80x80
112	4	20	1	110x110
113	4	20	1	110x110
114	2	170	2	70
115	_	120	2 pot tabac	100
116		50	6	220x220
117	2	60	2	60
118	2	200	3,5	75
119	2	200	3,5	75
120	4	100	2	70
121	·	40	6	350
122		40	6	350
123		40	6	350
124	2	35	2	130x65
125	_	60	2,5	65
126	4	30	1	200
127	-	30	2,5	250
128		520	10	240
129		35	2,5	250
130	2	30	2	230
131	2	170	Serre livres 8	100x80
132	_	180	8	220
133		25	6	220x220
134		320	Fruit 8	170
135		270	Fruit 8	150
136		30	3,5	280x190
	i .			

N°	Nb moules	Hauteur	Temps	Longueur	remarques
14	14b modics	mm	Fab.en h	ou diam.	Temarques
137	2	330	5	130	
138	2	230	5	140	
139	_	330	12	400	
140		60	3,5	170	
141		130	5	120	
142		110	4	100	
143	2	20(4fois)	1	80x50	
144	2	35	1,5	50	
145		30	2,5	230x190	
146		100	3	200	
147	4	40	1,5	70	
148	2	70	2,5	150	
149		260	8	110x110	
150		220	10	250	
151		200	10	250	
152		130	3,5	90	
153		110	3,5	130	
154		300	12	230	coq
155		400	8	230	
156		260	8	110x110	
157		160	4	90	oeuf
158		150	4	80	oeuf
159		230	20	450x340	
160		300	4,5	170	Cruche
161		220	4	150	Cruche espagnole
162		160	4	130	Cruche espagnole
163		110	2,5	70	
164		180	4,5	130	
165		130	2,5	100	
166		120	3,5	80	
167		140	4	100	Margoulette
168	2	25	1	120	
169	2	30	1	120	
170	4	100	2	55	
171	4	80	2	55	
172	4	80	2	50	coquetier
173	0	40	3 2	70x60	sabot
174	2	50		60x50	coquetier
175 176		50	3	200	Ecuelle
176	2	40	2,5 2	170	écuelle
		35		145	écuelle
178	2	320	4,5	75	Vase
179 180	2	120 180	5,5 4,5	270 120	Jardinière Bouteille calva 1litre
181 182		170 150	4 3,5	175 145	herbade herbade
183		130	3,5	115	herbade
184		130	5	200	Tonneau cabaret
185		500	10	340	Credo
	2	150	10		Benitier
186 0	6	40	1	80 40	Petite moque cabaret
Sans	2	300	8	140	Pot huile
sans	2	130	2	200	cuvette
Salis	۷	130		200	Cuvelle



